



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de la culture et de l'éducation

Rapport

Étude des crédits budgétaires des portefeuilles « Culture et Communications » et « Éducation et Enseignement supérieur » pour l'année financière 2019-2020
(Adoptés)

Procès-verbaux des séances des 16, 29, 30 avril et 2 mai 2019

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 568-20190507

2019

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 16 AVRIL 2019	1
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS »	2
VOLET PROTECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE	2
Remarques préliminaires.....	2
Discussion générale.....	2
Mise aux voix.....	3
DEUXIÈME SÉANCE, LE LUNDI 29 AVRIL 2019.....	4
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « CULTURE ET COMMUNICATIONS »	5
VOLET CULTURE ET COMMUNICATIONS.....	5
Remarques préliminaires.....	5
Discussion générale.....	5
Mise aux voix.....	6
TROISIÈME SÉANCE, LE MARDI 30 AVRIL 2019	7
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »	8
VOLET ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE.....	8
Remarques préliminaires.....	8
Discussion générale.....	8
Mise aux voix.....	9
QUATRIÈME SÉANCE, LE JEUDI 2 MAI 2019.....	11
ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE « ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »	12
VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	12
Remarques préliminaires.....	12
Discussion générale.....	12
Mise aux voix.....	13

ANNEXE

I. Liste des documents déposés

Première séance, le mardi 16 avril 2019

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications », volet Protection de la langue française, pour l'année financière 2019-2020 (Ordre de l'Assemblée le 26 mars 2019)

Membres présents :

- M. Allaire (Maskinongé) en remplacement de M. Poulin (Beauce-Sud)
- M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de langue française, en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
- M. Benjamin (Viau) en remplacement de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Émond (Richelieu)
- M^{me} Dorion (Taschereau), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture, de communications et de langue française, en remplacement de M^{me} Labrie (Sherbrooke)
- M^{me} Grondin (Argenteuil)
- M^{me} IsaBelle (Huntingdon) en remplacement de M. Lemieux (Saint-Jean)
- M. Laframboise (Blainville), président de séance, en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M^{me} St-Pierre (Acadie) en remplacement de M^{me} Rizqy (Saint-Laurent)
- M^{me} Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) en remplacement de M. Skeete (Sainte-Rose)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M^{me} Roy (Montarville), ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Langue française
- M^{me} Geneviève Vézina, directrice générale de l'administration, ministère de la Culture et des Communications
- M^{me} Ginette Galarneau, présidente-directrice générale, Office québécois de la langue française

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 01, M. Laframboise (Blainville) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« CULTURE ET COMMUNICATIONS »

VOLET PROTECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires soit limité à 12 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 8 minutes pour l'opposition officielle, à 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition et à 2 minutes pour le troisième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M^{me} Roy (Montarville) et M^{me} St-Pierre (Acadie) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M^{me} Vézina de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Galarneau de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

À 12 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Protection de la langue française des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » étant écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 3 : Langue française

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

M. le président dépose le document coté CCE-002 (annexe I).

À 21 h 27, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au lundi 29 avril 2019, à 14 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Marc Tanguay

LC/jd

Québec, le 16 avril 2019

Deuxième séance, le lundi 29 avril 2019

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications », volet Culture et communications, pour l'année financière 2019-2020 (Ordre de l'Assemblée le 26 mars 2019)

Membres présents :

- M. Asselin (Vanier-Les Rivières), vice-président
- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M^{me} Dorion (Taschereau), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de culture, de communications et de langue française, en remplacement de M^{me} Labrie (Sherbrooke)
- M. Émond (Richelieu)
- M. Kelley (Jacques-Cartier) en remplacement de M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)
- M^{me} Lecours (Lotbinière-Frontenac) en remplacement de M. Skeete (Sainte-Rose)
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M^{me} Melançon (Verdun), porte-parole de l'opposition officielle en matière de culture et de communications
- M^{me} Perry Mélançon (Gaspé), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de culture et de communications, en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
- M. Poulin (Beauce-Sud)
- M. Provençal (Beauce-Nord) en remplacement de M^{me} Grondin (Argenteuil)

Témoins (par ordre d'intervention) :

- M^{me} Roy (Montarville), ministre de la Culture et des Communications
- M. Stéphan La Roche, directeur général, Musée de la civilisation

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 14 h 01, M. Asselin (Vanier-Les Rivières) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« CULTURE ET COMMUNICATIONS »

VOLET CULTURE ET COMMUNICATIONS

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires soit limité à 12 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 8 minutes pour l'opposition officielle, à 2 minutes pour le deuxième groupe d'opposition et à 2 minutes pour le troisième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M^{me} Roy (Montarville) fait des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Il est convenu de permettre à M^{me} Dorion (Taschereau) de remplacer M^{me} Labrie (Sherbrooke) pour le reste de la séance.

La discussion se poursuit.

Il est convenu que le temps de la suspension soit soustrait de l'enveloppe du groupe parlementaire formant le gouvernement.

À 16 h 55, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M. La Roche de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Culture et Communications des crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Direction, administration et soutien à la mission

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien et développement de la culture, des communications et du patrimoine

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Culture et Communications » pour l'année financière 2019-2020 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CCE-003 à CCE-007 (annexe D).

À 18 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 30 avril 2019, à 10 heures.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Marc Tanguay

MP/jd

Québec, le 29 avril 2019

Troisième séance, le mardi 30 avril 2019

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Éducation préscolaire, Enseignement primaire et secondaire, pour l'année financière 2019-2020 (Ordre de l'Assemblée le 26 mars 2019)

Membres présents :

M^{me} Chassé (Châteauguay) en remplacement de M^{me} Grondin (Argenteuil)
M. Chassin (Saint-Jérôme)
M. Émond (Richelieu)
M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'éducation
M. Jacques (Mégantic) en remplacement de M. Lemieux (Saint-Jean)
M^{me} Labrie (Sherbrooke), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation
M. Laframboise (Blainville), président de séance, en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)
M. Poulin (Beauce-Sud)
M^{me} Rizzy (Saint-Laurent), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur
M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francs) en remplacement de M. Skeete (Sainte-Rose)

Autre députée présente :

M^{me} Fournier (Marie-Victorin)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Roberge (Chambly), ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
M^{me} Maryse Lassonde, présidente, Conseil supérieur de l'Éducation

La Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 04, M. Laframboise (Blainville) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »**

**VOLET ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET
SECONDAIRE**

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires soit limité à 17 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 11 minutes 20 secondes pour l'opposition officielle, à 2 minutes 50 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et à 2 minutes 50 secondes pour le troisième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses, et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Il est convenu de soustraire 4 minutes à l'enveloppe de temps du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de terminer les travaux à l'heure prévue.

Remarques préliminaires

M. Roberge (Chambly) et M^{me} Rizqy (Saint-Laurent) font des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

À 12 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 39, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de soustraire 39 minutes à l'enveloppe de temps du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de terminer les travaux à l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

À 18 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 34, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^{me} Lassonde de prendre la parole.

La discussion se poursuit.

Il est convenu de soustraire 4 minutes à l'enveloppe de temps du groupe parlementaire formant le gouvernement afin de terminer les travaux à l'heure prévue.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Éducation préscolaire, Enseignement primaire et secondaire des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 1 : Administration

Le programme 1 est adopté à la majorité des voix.

Programme 2 : Soutien aux organismes

Le programme 2 est adopté à la majorité des voix.

Programme 3 : Aide financière aux études

Le programme 3 est adopté à la majorité des voix.

Programme 4 : Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Le programme 4 est adopté à la majorité des voix.

Programme 7 : Régimes de retraite

Le programme 7 est adopté à la majorité des voix.

Programme 8 : Taxe scolaire – Subvention d'équilibre régionale

Le programme 8 est adopté à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CCE-008 à CCE-013 (annexe I).

À 21 h 29, M le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 2 mai 2019, à 15 heures.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Louisette Cameron

Marc Tanguay

LC/jd

Québec, le 30 avril 2019

Quatrième séance, le jeudi 2 mai 2019

Mandat : Étude des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur », volet Enseignement supérieur, pour l'année financière 2019-2020 (Ordre de l'Assemblée le 26 mars 2019)

Membres présents :

- M. Chassin (Saint-Jérôme)
- M. Émond (Richelieu)
- M^{me} Foster (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) en remplacement de M. Lemieux (Saint-Jean)
- M^{me} Grondin (Argenteuil)
- M. Laframboise (Blainville), président de séance, en remplacement de M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Poulin (Beauce-Sud)
- M^{me} Rizqy (Saint-Laurent), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'éducation et d'enseignement supérieur
- M. Roy (Bonaventure), porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'enseignement supérieur en remplacement de M^{me} Hivon (Joliette)
- M. Skeete (Sainte-Rose)

Autre député présent :

- M. Nadeau-Dubois (Gouin), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière d'éducation supérieure

Témoin :

- M. Roberge (Chambly), ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 15 heures, M. Laframboise (Blainville) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

**ÉTUDE DES CRÉDITS BUDGÉTAIRES DU PORTEFEUILLE
« ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR »**

VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Il est convenu que le temps des remarques préliminaires soit limité à 17 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, à 11 minutes 20 secondes pour l'opposition officielle, à 2 minutes 50 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et à 2 minutes 50 secondes pour le troisième groupe d'opposition.

Il est convenu de procéder à une discussion générale par blocs de temps d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses et de procéder à la mise aux voix à la fin du temps alloué à l'étude de ces crédits.

Remarques préliminaires

M. Roberge (Chambly) fait des remarques préliminaires.

Discussion générale

Une discussion s'engage.

Avec la permission de M. le président, M. Roberge (Chambly) dépose le document coté CCE-014 (annexe I).

La discussion se poursuit.

À 18 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 30, la Commission reprend ses travaux.

La discussion se poursuit.

Il est convenu que le temps inutilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ne soit pas redistribué aux députés de l'opposition.

La discussion se poursuit.

Le temps imparti à l'étude du volet Enseignement supérieur des crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » étant réputé écoulé, M. le président procède à la mise aux voix.

Mise aux voix

Programme 5 : Enseignement supérieur

Le programme 5 est adopté à la majorité des voix.

Crédits budgétaires : Les crédits budgétaires du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur » pour l'année financière 2019-2020 sont adoptés à la majorité des voix.

M. le président dépose les documents cotés CCE-015 à CCE-019 (annexe I).

À 22 h 15, M. le président lève la séance et la Commission ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Louisette Cameron

Original signé par

Marc Tanguay

LC/jd

Québec, le 2 mai 2019

ANNEXE I

Documents déposés

Documents déposés

Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition – Volet langue française. Étude des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 16 avril 2019.	CCE-002
Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Cahier 1 – Questions 1 à 49 – Culture et communications – Langue française. Étude des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 29 avril 2019.	CCE-003
Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition – Cahier 2 – Questions 50 à 164 – Culture et communications – Langue française. Étude des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 29 avril 2019.	CCE-004
Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition – Culture et communications – Langue française. Étude des crédits 2019-2020]. Non daté. Non paginé. Déposé le 29 avril 2019.	CCE-005
Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition – Culture et communications – Langue française. Étude des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 29 avril 2019.	CCE-006
Ministère de la Culture et des Communications. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition. Étude des crédits 2019-2020]. Non daté. Non paginé. Déposé le 29 avril 2019.	CCE-007
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Volet éducation – Parties 1 à 21. Études des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 30 avril 2019.	CCE-008
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Volet éducation – Parties 22 à 79. Études des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 30 avril 2019.	CCE-009
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Volet éducation – Parties 80 à 120. Études des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 30 avril 2019.	CCE-010

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Volet éducation – Parties 121 à 232. Études des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 30 avril 2019.	CCE -011
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition – Volet éducation. Études des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 30 avril 2019.	CCE -012
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition – Volet éducation. Études des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 30 avril 2019.	CCE -013
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Programme de bourses pour les internats en psychologie – Tableau de la répartition et de l'utilisation des bourses entre 2017-2018 et 2019-2020. 2 mai 2019. 1 f. Déposé le 2 mai 2019.	CCE-014
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements généraux de l'opposition. Études des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 2 mai 2019.	CCE-015
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers de l'opposition officielle – Volet Enseignement supérieur – Parties 233 à 352. Études des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 2 mai 2019.	CCE-016
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition – Volet Enseignement supérieur. Études des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 2 mai 2019.	CCE-017
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition – Volet Enseignement supérieur. Études des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 2 mai 2019.	CCE-018
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. [Réponses aux demandes de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition – Volet Formation générale des adultes, alphabétisation et formation professionnelle. Études des crédits 2019-2020]. Non daté. Pagination multiple. Déposé le 2 mai 2019.	CCE-019